

**Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :**

## **Chef d'entreprise : recrutez sereinement**

Le recrutement est un sujet déterminant pour la croissance d'une entreprise. En gagnant en compétences, elle peut conquérir de nouveaux marchés ou développer des produits inédits. Mais pour réussir ses embauches, l'employeur a tout intérêt à s'informer sur les différentes possibilités et à s'entourer de conseils. Car un recrutement raté peut vite virer au cauchemar : chronophage, coûteux et parfois néfaste pour les équipes en place, la facture se révèle alors bien élevée.

**Le guide « Employeur : les clés du recrutement » a été réalisé pour vous aider à gérer le développement de vos ressources humaines et vous éclairer sur vos obligations.**

Le recrutement est un enjeu déterminant pour une entreprise. Bien réalisé, il lui permet de gagner en compétences et de développer son activité.

Au sommaire :

- Comment bien analyser vos **besoins en recrutement** ?
- Recruter son premier salarié : les erreurs à éviter
- **Entretien d'embauche** : quatre règles pour le réussir
- Recrutement raté : comment limiter les risques ?
- **Aides à l'embauche** dans les PME : des coups de pouce pour recruter
- Comment évaluer le coût d'un recrutement ?
- Quelles sont les **obligations et les formalités** d'embauche ?
- Apprentissage ou contrat de professionnalisation : quelle est la meilleure option ?
- **Stagiaire** : ce qu'il faut savoir avant d'y recourir

Publié le mardi 19 novembre 2019 à 15h38

**Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr